Fiche pratique pour élaborer un Registre des activités de traitements

Mise à jour : 09.02.2024

DOCUMENT DE TRAVAIL SANS VALEUR CONTRACTUELLE

1. Définir les catégories de traitement

Le Registre doit analyser chaque catégorie de traitements de données à caractère personnel.

Exemples de catégories de traitement pour une PME

1.	Recrutement de salariés
2.	Gestion des RH
3.	Fichier des Fournisseurs
4.	Fichier des Clients
5.	Publicité et prospection
6.	Vidéosurveillance
7.	Géolocalisation

Pour chaque catégorie, la méthode proposée est de distinguer deux parties :

- Une fiche signalétique
- Une analyse du traitement

2. Etablir une fiche signalétique

Cette étape consiste à noter :

- les catégories de données que vous avez
- quelles sont les finalités (ce que vous faites avec ces données)
- combien de temps vous les conservez
- et quels sont les rôles et les responsabilités

Fiche signalétique	
Données traitées	Enumérer les types de données traitées (p.ex. noms, adresses, certificats de maladie, comptables,….)
Personnes concernées	Enumérer les types personnes sur lesquelles porte le traitement (p.ex. clients, salariés, prospects, potentiels recrutés,…)
Finalité du traitement	Décrire l'objectif que le traitement permet d'atteindre (p.ex. paiement des salaires, envoie de factures, prospection de potentiels clients,…)
Suppression	Décrire si les données traitées sont nécessaires pour d'autres traitements respectivement des obligations légales
Rôles et responsabilités	Analysez si vous êtes l'entreprise qui décide ce qui est fait avec les données ou si vous êtes exécutant. Analysez si vous recevez ou transmettez les données à une autre organisation

3. Analyser le traitement

La partie « Analyse du traitement » est proposée ici sous forme d'un questionnaire.

L'objectif étant de confronter les réponses apportées aux différentes questions avec les principes relatifs au traitement de données à caractère personnel qui sont listées par l'article 5 du RGPD.

Analyse du traitement	
Principes à respecter	**Questions**
Principe de licéité	Est-ce que j'ai le droit d'effectuer ce traitement ?
Principe de transparence	Est-ce que les personnes concernées sont au courant du traitement ?
Principe de limitation des finalités	Est-ce que j'utilise ces données pour faire autre chose / est-ce que j'utilise des données qui proviennent d'un autre traitement ?
Principe de minimisation	Est-ce que toutes les données sont nécessaires – pas seulement utiles ?
Principe d'exactitude	Est-ce que les données sont correctes et à jour ?
Principe de la durée de conservation limitée	Est-ce que je peux supprimer les données à la fin du traitement – ou est-ce qu'il y a une nécessité (pas une utilité) de les garder ?
Principe de sécurité	Est-ce que les données sont sécurisées ?